

## DEMANDE DE RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Afin d'être conforme à l'article 1331-1 du code sanitaire de la santé publique,

Informations personnelles
Nom et prénom du propriétaire.  Adresse actuelle.
Commune :
N° de téléphone
Courriel
Situation du projet de raccordement
Rue :  Commune :  N° parcelle cadastrée.  Référence point de livraison eau potable (si existant) :
Engagements
En tant que propriétaire, je sollicite le SIVOM Sioule et Bouble, pour le raccordement de mes eaux usées au réseau d'assainissement collectif de la commune de
☐ Raccordement des eaux usées d'une construction existante
☐ Raccordement des eaux usées d'une construction neuve
N° du permis de construire :

## Je m'engage:

- À fournir une copie du plan d'implantation de mon projet et la copie du permis de construire délivrée par arrêté communal le cas échéant,
- À prendre RDV avec le SIVOM Sioule et Bouble, pour localiser sur le terrain le projet de raccordement,
- À m'acquitter du montant forfaitaire de raccordement fixé à 2 000.00 € HT avec une TVA de 20% après émission d'un devis transmis par le SIVOM, soit un montant de 2 400.00 € TTC conformément à la délibération n°2022-04-005 du 20/12/2022 si non dépassement des conditions ci-après : canalisation jusqu'à 5 m, diamètre jusqu'à 160 mm (fourniture, pose, évacuation, remblais), profondeur 1.50 m, largeur 0.80 m, sans rocher, sans fonçage, avec réfection de chaussée si nécessaire, travaux eaux pluviales non compris.
- À m'acquitter d'une plus-value en cas de dépassement des conditions citées ci-dessus et qui seront décrites dans un devis spécifique d'une entreprise extérieure mandatée par le SIVOM,

- Après réception de l'autorisation de raccordement délivrée par le SIVOM Sioule et Bouble, à faire réaliser les travaux jusqu'au regard de branchement dans les règles de l'art,
- Avant remblaiement, à faire constater le raccordement par le SIVOM sur site en ma présence, en prenant RDV avec le SIVOM au moins 48h à l'avance,

## Le SIVOM Sioule et Bouble s'engage :

- À transmettre un devis pour le raccordement avec le règlement de service d'assainissement et un extrait tarifaire de l'année en cours,
- À réaliser les travaux nécessaires jusqu'au regard de branchement y compris,
- A délivrer une autorisation de raccordement à l'assainissement collectif avec indication de la date de début d'assujettissement et index du compteur d'eau potable,
- Délivrer un certificat de conformité du raccordement sur le réseau d'assainissement collectif après vérification de l'installation en présence du propriétaire.

Fait à Gannat, le .....

Nom, prénom et signature du propriétaire Précédé de la mention « lu et approuvé » La Directrice SIVOM Sioule et Bouble V.BATTU

## SCHEMA EXPLICATIF D'UN RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (Partie publique et partie privée)

